

Le S.I.V.S.

Qu'est-ce que le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire?

La commune de Saint Paul sur Save est associée aux communes de Bretx et Menville pour la gestion des écoles. Les sections maternelles et une classe de CP sont regroupées à Saint Paul sur Save tandis que Bretx et Menville accueillent les élémentaires.

* En savoir plus sur le S.I.V.S.

Le 18/12/1986 – Création du Syndicat entre les communes de Bretx et Menville par arrêté Préfectoral avec pour objet la gestion des écoles primaires et la création et la gestion des écoles maternelles.

Le 16/01/1987 – Fabrice VAUVERSIN, devient le premier président du SIVS.

Le 18/07/1995 – Fabrice VAUVERSIN, est reconduit dans ses fonctions.

L'arrêté préfectoral du 28/08/1992 élargit le périmètre du syndicat en intégrant la commune de Saint Paul sur Save.

Le 19/04/2001 – Jean BOISSIERES, devient Président.

Par arrêté préfectoral du 10/01/2002, les statuts du SIVS sont actualisés :

Le syndicat a pour objet de gérer les écoles maternelles et primaires, la cantine et le temps périscolaire. La gestion comprend le nettoyage, le chauffage, l'acquisition des fournitures et du mobilier scolaire, la fourniture des repas, la surveillance et l'animation interclasse ou périscolaire.

Par arrêté Préfectoral du 11/02/05 – le SIVS ajoute à ces compétences, la compétence extrascolaire.

Le 24 avril 2008 – Michelle BOURGES, devient nouvelle Président du SIVS.

Avril 2014 – Michelle BOURGES est reconduite dans ses fonctions.